



MEDIATION



les forges
médiation sociale

RAPPORT D'ACTIVITE

CONTACT

09 72 31 44 09

CONTACT@LESFORGESMEDIATION.FR

WEB

WWW.LESFORGESMEDIATION.FR

ADRESSE

68 RUE DE LA HALUCHERE
44300 NANTES



2019

SOMMAIRE

PRESENTATION

2

ORGANISATION EN 2019

2

CADRE D'INTERVENTION

3

PRINCIPES D'INTERVENTION

3-4

UN TRAVAIL EN RESEAU

4

LES 3 SERVICES...

5

LA MEDIATION SOCIALE

5

LA MEDIATION EN SANTE

9

MEDIALOC

13





PRESENTATION

Créée en 2008, l'association Les Forges met en œuvre des missions de médiation dans le champ des politiques publiques (du logement, de la santé, du social...) au profit des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité, notamment celles issues de la communauté des gens du voyage.

Elle entend la médiation sociale comme un outil privilégié de création d'un espace de dialogue dans l'objectif du « mieux vivre ensemble »

Au fil des années, Les Forges a développé une expertise sociale et a élargi son champ d'action aux publics en situation de vulnérabilité. Ainsi depuis 2015, l'association crée MédiaLoc, un service spécialisé dans la médiation sociale locative à destination des locataires et bailleurs ayant des difficultés relationnelles.

Depuis 2016, Les Forges Médiation travaille aussi avec le public "Migrants d'Europe de l'Est" sur la thématique de la santé.

En 2019, l'association est toujours structurée en 3 services :

- un service de médiation sociale
- un service de médiation sociale en santé
- un service de médiation sociale locative (MédiaLoc)



SON ORGANISATION EN 2019

Depuis sa création, Les Forges Médiation a fait le choix de confier à des professionnels les missions de médiation sociale.

En 2019, Les Forges s'agrandit!

Après presque 1 an de congé sabbatique, Célia est de retour parmi l'équipe.

Nous avons aussi eu le plaisir de pérenniser le poste de Marianne, médiatrice en santé qui a signé un CDI.

Le plaisir d'accueillir Yannick sur une nouvelle mission de médiation en santé.

Au 31 décembre 2019, l'équipe était composée d'une directrice, de sept médiateurs aux profils variés et de Paco qui a intégré l'équipe dans le cadre d'un stage long d'éducateur spécialisé.

les forges
médiation sociale



LE CADRE D'INTERVENTION

La médiation est définie comme « un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. »*

Ainsi, la médiation ne peut être réduite à un simple mode alternatif de résolution de conflit. Elle recouvre également des pratiques de communication, dans une perspective de modifications positives des rapports sociaux. Ce statut de tiers présente ainsi un point stratégique, permettant de développer de nouvelles interactions génératrices de nouveaux liens.

En effet, l'intervention des médiateurs vise à rétablir du lien dans la société civile et du dialogue entre les citoyens, mais également entre les usagers et les institutions, ainsi qu'à lutter contre les incivilités, les infractions aux règles de vie en société ne relevant pas d'un délit. Ces interventions visent à améliorer la qualité des services rendus aux usagers et favorisent l'accès aux dispositifs de droits communs. Elles impliquent aussi les usagers comme parties prenantes de la qualité du cadre de vie.

La médiation répond ainsi à un double enjeu, de **cohésion sociale** mais également de **tranquillité publique**.



LES PRINCIPES D'INTERVENTION

"ALLER VERS"

Par une présence de proximité sur les lieux de vie, les médiateurs réinvestissent « l'espace public » et contribuent à retisser des liens entre les citoyens et les institutions, mais également entre les citoyens eux-mêmes.

"FAIRE AVEC"

Pour trouver des solutions durables aux difficultés rencontrées et pour qu'un changement profond puisse se faire, la médiation travaille sur l'autonomie et la responsabilisation des habitants. Elle vise à donner les moyens aux personnes d'agir sans pour autant prendre leur place. La médiation est un processus dont l'objectif est de rendre acteur les parties prenantes. Chacune des parties reste maîtresse du déroulement de ce processus, chacune étant actrice dans la recherche de solutions.



* Définition selon les experts réunis lors du Séminaire de Créteil – 2000

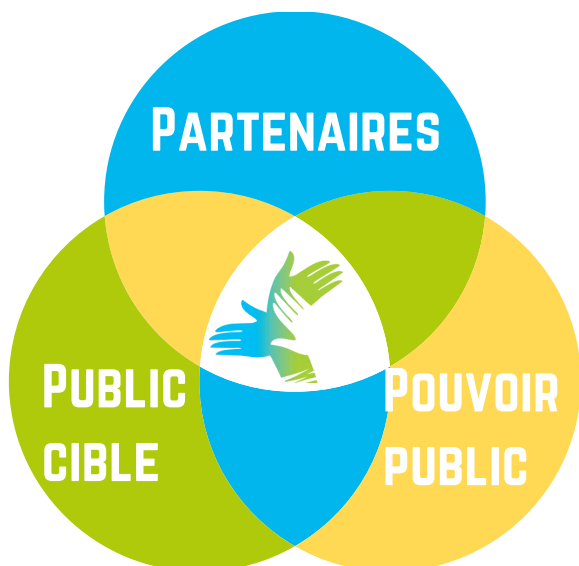
” FAVORISER LE MAILLAGE PARTENARIAL ET TERRITORIAL ”

L'émergence de la médiation est révélatrice de besoins nouveaux et de dysfonctionnement dans les réponses jusqu'alors apportées. Mais ce métier, avec son approche, à la fois globale et territoriale, est complémentaire des autres intervenants.

Le propre des médiateurs est d'agir hors les murs. Aussi, ces contacts privilégiés avec le public permettent de positionner les médiateurs comme des partenaires essentiels. La coexistence de différents acteurs, sur un territoire donné, doit s'inscrire dans une volonté de partager des informations, de confronter des pratiques, d'échanger sur des situations rencontrées en vue d'élaborer des diagnostics partagés.

Ce point de départ est un préalable indispensable pour mettre en place des stratégies concertées d'intervention, intégrant la dimension complexe des situations.

C'est à partir de ces expertises croisées que des réponses pertinentes peuvent être élaborées.



LE CHOIX D'UN TRAVAIL EN RESEAU

Depuis 2011, Les Forges a fait le choix de s'associer à une fédération nationale d'acteurs de la médiation sociale.

Fondée en 2008, l'association France Médiation anime une communauté de plus de 70 adhérents et mène des actions en faveur du développement et de la reconnaissance du secteur professionnel de la médiation sociale.

La médiation sociale est une forme innovante d'intervention et de régulation sociale qui vise à favoriser le « mieux vivre ensemble » dans l'esprit de deux textes de référence : la convention européenne des droits de l'homme et la charte de référence de la médiation sociale (Comité interministériel des villes, 2001).

Par son action de promotion de la médiation sociale, France Médiation entend apporter des réponses adaptées, en favorisant l'expression des besoins et des attentes des populations, notamment les plus fragilisées, l'exercice de la citoyenneté et l'accès aux droits.



MEDIATION SOCIALE



LA MEDIATION SOCIALE

LES DIFFERENTS SITES D'INTERVENTION

En 2019, l'équipe de médiation est intervenue dans le cadre de 4 missions :

- **Les aires d'accueil** - Nantes Métropole
- **Les terrains familiaux** - ville de Nantes
- **Le site Schuman** - ville de St Herblain
- **Les stationnements spontanés** - département

LES MODALITES D'INTERVENTION

- Assurer une présence de proximité
- Participer à une veille sociale et technique territoriale
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles
- Mettre en relation avec un partenaire
- Lever les incompréhensions entre les personnes et les institutions
- Faciliter la concertation entre les habitants et les institutions
- Favoriser les projets collectifs, support de médiation sociale
- Informer, sensibiliser et/ou former

L'UTILITE SOCIALE DE LA MEDIATION

En créant des espaces de dialogues, la médiation facilite la compréhension de part et d'autre, apaise les tensions mais au-delà favorise la confiance et l'estime de soi, nécessaire pour se sentir reconnu en tant que citoyen à part entière.

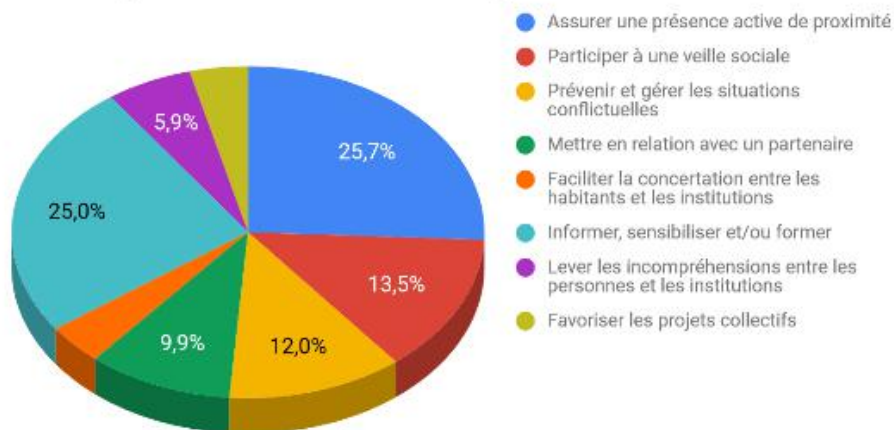
CHIFFRES

Nbre d'interventions - 596

Nbre d'interactions avec le public- 3502



2019 Répartition des interventions par activités métiers



La "présence de proximité" correspond à plus de 25% des interventions des médiateurs.

En allant vers les habitants, sur leurs lieux de vie, les médiateurs instaurent un lien de confiance. Cette étape est indispensable pour acquérir une légitimité d'intervention, révéler des besoins jusqu'alors non identifiés. Ce travail, dans la durée, constitue le fondement des interventions et permet de prévenir les situations conflictuelles.

13.5% de veille sociale...

L'amélioration de l'accueil des gens du voyage passe également par une meilleure connaissance et prise en compte des réalités de terrain.

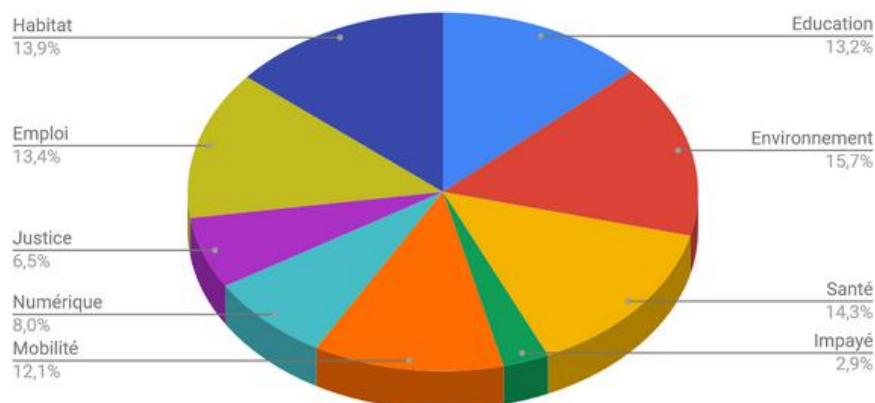
L'équipe de médiation a maintenu une veille sociale sur l'ensemble des sites d'intervention et a pu faire remonter aux institutions, par le biais de notes régulières, des observations quant à l'atmosphère de certains sites, les enjeux interpersonnels, les situations de fragilités.

Dans chaque note, l'équipe apporte des éléments de contexte pour permettre la compréhension de la complexité des situations, analyse les enjeux et préconise des pistes d'intervention.

La plupart de ces notes sont destinées aux collectivités territoriales ou à l'Etat.

Certaines ont pu être faites envers des institutions liées à l'éducation, au handicap ou aux discriminations. Ces notes peuvent être aussi bien générales, liées à une thématique, que spécifiques, liées à un individu. Les situations individuelles complexes, concernant des usagers particulièrement vulnérables ont occasionné une attention renforcée de l'équipe, une ou des interpellations des institutions et un travail partenarial collaboratif.

2019 Thématiques abordées lors des passages de proximité



9 thématiques principales...

Il est important de noter que pour ce qui concerne les thématiques récurrentes (habitat, emploi, éducation, santé, environnement, mobilité), ces dernières ont été évoquées à plus de 200 reprises dans l'année.

Les sujets abordés par les médiateurs avec les usagers sont très variés.

Les chiffres restent conséquents pour les 3 autres thématiques repérées : Numérique 133 fois, Justice 108 fois, Impayés 49 fois.

L'intervention des médiateurs se rapportent donc à l'ensemble des préoccupations de la vie quotidienne. Le pourcentage concernant la santé dans le graphique ne reflète pas la réalité d'ensemble : ce chiffre prend en compte uniquement l'action des médiateurs sociaux et pas de la médiatrice en santé.

Afin de répondre aux questions des usagers, de leur suggérer une démarche ou encore de les sensibiliser sur une thématique, l'équipe de médiation s'appuie sur un maillage territorial diversifié.

Des contacts réguliers sont maintenus avec des partenaires privilégiés : VAGO (gestionnaire des Aires d'Accueil), Le Relais (accompagnement social des Gens du Voyage), Services Régionaux Itinérants (illettrisme et alphabétisation des gens du voyage), Adelis (médiateurs emploi), Association de Défense des Droits du Gens du Voyage, CCAS et CMS, Missions locales.

L'équipe a ainsi participé à 32 réunions partenariales sur l'année, en plus des échanges téléphoniques informels. Ces partenariats permettent en particulier de maintenir et faciliter le recours à ces structures, dans une logique de droit commun.



ACTUS 2019...

Un partenariat avec SRI et La Place des Métiers :

Les jeunes voyageurs éprouvent de grandes difficultés quant à l'accès aux formations, et aux dispositifs d'insertion socio-professionnelle.

Partant de ce constat, durant l'année 2019, est né un projet expérimental intitulé "des métiers et des choix pour lutter contre le décrochage grâce à un projet innovant pour les enfants du voyage", en partenariat avec les Services Régionaux Itinérants et La Place Des Métiers.

Pour ce qui est des objectifs, au-delà de ceux de favoriser la cohésion sociale et de favoriser la réussite éducative des élèves, les 3 associations, par leurs actions souhaitent :

- Favoriser l'accès aux droits: Orientation / Qualification / Découverte des métiers
- Réduire les inégalités sociales d'accès au monde professionnel
- Promouvoir l'égalité hommes/femmes, notamment dans la déconstruction d'une image "sexuée" de certains métiers.



En 2019, l'action a été expérimentée avec un collège volontaire : collège de la Neustrie, et plus particulièrement la classe UPS-EFIV de ce collège, classe accueillant les voyageurs volontaires en complément de leur cours à distance du CNED.

Les SRI ont assuré le lien entre l'équipe enseignante, les enfants volontaires et La Place des Métiers.

La Place Des Métiers a mis en œuvre l'action de sensibilisation des élèves, sur la découverte des métiers.

Les Forges ont assuré en tant que médiateurs, le lien entre les jeunes, leurs familles et le collège, afin de en amont présenter le projet et mobiliser les jeunes pour y participer, et en aval poursuivre la dynamique engagée, notamment au regard de l'insertion socio-professionnelle.

5 Ponts, un lieu solidaire bientôt sur l'île de Nantes :

Pour favoriser l'implantation du projet 5Ponts, l'intégration de ses usagers dans un quartier en mutation et surtout pour développer un quartier solidaire, le CCAS de Nantes a mis en place une mission « médiation et activation d'un quartier solidaire autour du projet 5Ponts ».

Une équipe 100 % nantaise, aux compétences plurielles et complémentaires, formée par Le GERS, Le Collectif Fil et Les Forges Médiation, pour mettre en œuvre et répondre aux enjeux de cette mission.



Focus jeune et dispositif "chantier découverte et remobilisation "

L'équipe de médiation intervient en qualité de prescripteur depuis 2011 sur les chantiers "découverte et remobilisation" mis en œuvre par le centre éducatif Tremeac. à chaque chantier, les médiateurs accompagnent des jeunes qui ont entre 16 et 22 ans et qui éprouvent le besoin de reprendre un rythme, découvrir de nouveaux horizons, se faire une première expérience du monde du travail... Plusieurs échanges sont nécessaires avec la famille et le jeune pour affiner les besoins et les envies de celui-ci avant la présentation de son profil au chantier lors des groupes de repérages. C'est l'occasion d'encourager l'autonomie et la mobilité du jeune concerné. (Création d'un compte bancaire, carte de transports,...)

Cette année encore, l'équipe de médiation a maintenu une participation active au chantier de découverte et remobilisation, en prescrivant huit jeunes sur l'ensemble des 6 chantiers qui se sont déroulés dans l'année. A chaque chantier, le médiateur participe à une réunion de repérage avec les autres prescripteurs, une information collective avec le jeune pour présenter le dispositif, un bilan socio éducatif, un bilan de la mission de travail, une quadripartite par jeune avec les éducateurs du chantier et la mission locale. L'équipe a également participé à un comité de pilotage pour le suivi de l'action. Avant et après l'action, un travail de lien est également réalisé avec les parents pour mieux identifier les freins et leviers existants dans l'entourage, permettre aux parents de regagner leur place dans le parcours du jeune.

Par la suite, un travail sur mesure d'orientation et d'accompagnement vers les structures qualifiées est fait pour permettre à ces jeunes de gagner en autonomie, en liberté et de trouver leur voie.



ACTUS 2019...



"Livrets communes" - Une démarche de concertation devant permettre une meilleure inclusion de chacun :

En 2019, Les Forges, en lien avec le Pôle Accès aux Droits de la Mission Egalité (Nantes Métropole), a mené, à travers son action Apar'Thé, des actions de concertation des voyageurs sur toutes les aires du territoire métropolitain.

Avant de collecter les représentations, les commentaires et/ou les besoins du public sur le sujet d'un futur livret, de sa forme et de son fond, il a fallu un travail de coopération important entre les médiateurs et les techniciens de l'équipe de la Mission Egalité.

Rencontre des différents CCAS, construction d'une méthodologie afin de ne pas influencer sur la parole du public, échanges sur la possible forme du livret (avec les équipes ayant travaillé au guide d'accueil des résidents étrangers)

Après avoir recueilli le point de vue des usagers, un travail de synthèse des médiateurs, relayé à la Mission Egalité (Nantes Métropole), a permis de construire le contenu de chacun des livrets. Tout cela en lien avec les premières mentionnées dans chacun de ces livrets, à savoir les communes. D'une part pour confronter l'information, d'autre part permettant de parler des aires d'accueil et du public y vivant

Ouverture des aires d'accueils d'Orvault et la Chapelle sur Erdre

La rentrée scolaire de septembre 2019 a vu s'ouvrir deux nouvelles aires d'accueils sur le territoire métropolitain.

La première, Orvault, a réouverte après une réhabilitation. L'aire d'accueil est passée d'une capacité de huit à seize emplacements, dont quatre emplacements PMR. L'équipe de médiation a accompagné cette ouverture au fur et à mesure des semaines et durant l'hiver afin de faire ou refaire découvrir les services communaux aux usagers pour la plupart habitués du secteur

Sur l'initiative de la mission Égalité, les médiateurs ont menés des sensibilisations à destination du personnel d'accueil du CCAS et de la mairie afin de faire découvrir le fonctionnement de la nouvelle aire, lever les représentations existantes et favoriser l'inter connaissance pour un mieux vivre ensemble.

Tout au long de l'hiver, l'équipe est passée de manière hebdomadaire sur site afin de recenser les besoins et orienter les familles en fonction de leurs demandes; un travail a également été fait avec le CCAS et le service scolarité pour que les usagers puissent identifier des personnes ressources et ainsi se sentir écoutés, pleinement légitime à solliciter les instances municipales. Cette démarche d'accueil a été ponctuée de plusieurs AparThés pour renforcer le lien de confiance, repérer les besoins et accompagner l'ancrage territoriale. L'équipe s'est notamment appuyée sur la création du nouveau livret d'accueil aussi bien auprès des gens du voyage que des acteurs communaux.

Sur la commune de La Chapelle sur Erdre, la démarche a été sensiblement la même. C'est la première aire d'accueil sur cette commune. En plus des temps de sensibilisation auprès des équipes de la commune, l'équipe de médiation s'est rendu deux fois par semaines sur l'aire pour accompagner les familles à prendre leurs repères et informer sur les services existants.

La présence des médiateurs a progressivement permis la création d'un lien de confiance avec les personnes présentes sur site, permettant une reconnaissance de leurs parts et d'acquiescer ainsi une légitimité d'intervention. Leurs missions couvrent un champs large : présence active sur le territoire, facilitation dans l'accès aux droits, facilitation des échanges et des relations entre les usagers et les habitants, les institutions, les entreprises extérieures...

L'équipe de médiation intervient également aux côtés du gestionnaire et des entreprises extérieures en sensibilisant les familles installées sur site, garantissant le respect du règlement intérieur et des relations au voisinage direct.



MEDIATION EN SANTE



LA MEDIATION EN SANTE

La loi santé du 26 janvier 2016, dans son article 90, a permis l'inscription de la médiation en santé dans le Code de la Santé Publique (article D1110-5), ainsi que l'établissement par la Haute Autorité de Santé d'un référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques, qui reconnaissent pleinement la nécessité de la médiation en santé pour des publics éloignés des systèmes de prévention et de soins.

Les Forges Médiation a intégré en 2016 le Programme National de Médiation Sanitaire (PNMS) en direction des populations en situation de grande précarité.

Le PNMS apporte un appui technique aux médiateurs pour l'évaluation, la formation continue et l'échange de pratiques. Il vise l'amélioration de l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des populations en situation de vulnérabilité par une meilleure intégration dans le système de droit commun.

La médiation en santé propose une approche similaire à la médiation sociale mais avec une attention plus particulière et une connaissance accrue du réseau de partenaires en santé.

Elle se présente comme une passerelle entre le public et les acteurs de santé.



TERRITOIRES D'INTERVENTION :

Marianne :

- L'ensemble des aires d'accueil de l'agglomération nantaise*
- Les terrains familiaux de la ville de Nantes
- Les stationnements spontanés de l'agglomération nantaise

Sur ces territoires, la médiatrice en santé intervient, en interne, en étroite collaboration avec l'équipe des médiateurs sociaux. Ce travail permet de croiser les regards sur des situations parfois complexes sur le plan de la santé.

Elena:

- Les terrains d'insertion temporaires de l'agglomération nantaise, à savoir Rezé, Nantes et Ste Luce.

Yannick:

- Les bidonvilles sur l'agglomération nantaise

2019, UNE ANNEE RICHE EN REFLEXION !

Une forte mobilisation des Forges dans différentes instances :

- Participation à la journée de réflexion "les inégalités sociales de santé, parlons-en!" organisée par PromoSanté
- Participation au groupe de réflexion autour de la santé communautaire.
- Co-organisation d'une journée d'étude partenariale sur le parcours de la personne âgée fragilisée.
- Contribution dans le cadre du Grand débat sur la longévité de Nantes Métropole

Mais aussi une attention particulière sur les violences faites aux femmes avec la poursuite du projet "place aux femmes".

Voir en détail...



Les inégalités sociales de santé, parlons-en ! Journée de réflexion organisée par PromoSanté :

PromoSanté a organisé sa première rencontre régionale en 2019, et nous y étions en tant que contributeur.

En binôme avec Médecins Du Monde, nous avons pu valoriser la médiation en santé, comme outil puissant dans la lutte contre les inégalités sociales de santé.

En parallèle de cette journée, c'est tenue un atelier collaboratif autour de la santé communautaire.

Après plusieurs réunions jalonnées en 2019, nous avons convenu d'engager une réflexion autour de la santé communautaire en Loire Atlantique.

Les Forges médiation était présente dans l'organisation de ce temps et continue son implication dans ce groupe.



Groupe de réflexion autour de la santé communautaire :

Un groupe composé de quelques associations et personnes engagées dans des pratiques de santé communautaire en France ou à l'étranger s'est formé sur Nantes.

Il s'est progressivement constitué sur une conviction partagée de l'intérêt, de la pertinence des démarches communautaires en santé, en complémentarité avec d'autres approches (médiation en santé, la pair aidance..)

C'est donc pour contribuer à mieux faire connaître et mieux faire comprendre les démarches communautaires en santé que le groupe a souhaité un premier temps d'échange. Cette journée de réflexion a été adossée au forum organisé par Promosanté. Les ateliers du matin ont permis de mieux comprendre ce qu'est la santé communautaire, tandis que ceux de l'après midi ont permis de discuter et imaginer quels prolongements il conviendrait de donner pour favoriser le développement des démarches communautaires en santé en Pays de la Loire.



Le 12/09/2019 : une journée d'étude partenariale "Le parcours de la personne âgée fragilisée" :

Membre du comité de pilotage pour l'organisation de cette journée d'étude, Les Forges s'est fortement mobilisée dans cet événement, notamment pour permettre la prise en compte, dans cette réflexion, **des plus vulnérables**, y compris celles et ceux ayant **des modes d'habiter différents**.

La région Pays de La Loire est riche en acteurs, organisations, structures, chacun avec sa singularité, son champ et son mode d'intervention, mais souvent avec une approche cloisonnée. Il n'est pas rare de s'y perdre, de mener des actions en parallèle pour les personnes vieillissantes fragilisées par la maladie, par la perte d'autonomie. Le besoin s'est fait sentir de mieux se connaître, pour mieux penser la prise en charge de ces personnes, tout en veillant à prendre en compte la parole des personnes directement concernées.

Cette journée a permis de valoriser, capitaliser les expériences, mais également de révéler les attentes/besoins pour envisager la suite.

Contribution dans le cadre du Grand débat sur la longévité de Nantes Métropole

Grâce aux témoignages de deux personnes âgées habitantes d'aire d'accueil et de terrain familial, l'équipe a pu contribuer au Grand Débat sur la Longévité organisé par Nantes Métropole.

Ces témoignages avaient pour but de questionner les politiques publiques du champ du vieillissement, et mettre en visibilité des publics parfois oubliés ou méconnus en posant ces questionnements : Comment les dispositifs de droit commun peuvent-ils prendre en compte les situations particulières? Comment prendre en compte des modes d'habiter et des modes d'organisation familiale différents dans les réflexions sur la longévité et la perte d'autonomie? Comment la précarité et le vieillissement précoce peuvent-ils être pris en compte dans ces réflexions et dans les réponses apportées ?

ACTUS 2019...

Poursuite des interventions de sensibilisation et d'information :

En 2019, les médiatrices ont poursuivi leurs actions d'information et de sensibilisation autour de la médiation en santé et de l'accès à la santé des publics en situation de vulnérabilité.

Elles sont ainsi intervenues auprès :

- de professionnels de santé de l'Unité Mère enfant du CHU de Nantes
- d'étudiantes de l'École de Sage femmes de Nantes
- d'étudiantes en Économie Sociale et Familiale du Lycée de Talensac à Nantes
- de professionnelles de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest Gauducheau à Saint Herblain

Elles ont aussi participé à des journées et formations thématiques :

- Présentation du dispositif de médiation en santé en partenariat avec Médecins du Monde lors de la Journée Santé Précarité organisée par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne
- Co-animation d'un atelier autour de la lutte contre les inégalités sociales de santé lors de la Journée Promo Santé
- Co-animation avec la PASS d'un temps de formation sur les précarités auprès de professionnels de santé du CHU



Focus sur le vieillissement des Gens du Voyage

En 2019, une attention particulière a été portée au vieillissement des Gens du Voyage. Les objectifs étaient de repérer les besoins des personnes les plus vulnérables, d'assurer une veille et un accompagnement et de porter à connaissance ces besoins (spécifiques ou non) afin de réfléchir à des alternatives possibles.

Ainsi, la médiatrice en santé a assuré une présence renforcée sur les lieux de vie de 26 personnes âgées en situation de fragilité avec des problématiques de maintien à domicile.

L'équipe a également proposé des actions collectives spécifiques aux personnes vieillissantes, notamment pour présenter un outil de photoexpression sur l'habitat et le vieillissement. Elle a également rencontré plusieurs structures intervenant sur ce sujet

- Titis services (service à la personne, maintien à domicile)
- MAIA (alzheimer)
- Petits frères des pauvres (habitat)
- Nantes Entourage (Centre Local d'Information et de Coordination de Nantes)
- Dispositif Kerâge (logement adapté vieillissement)

Le travail du groupe vieillissement, constitué du Relais, du CLIC de Saint Herblain et des Forges, a été poursuivi. Le groupe a pu mettre en lumière des constats liés au vieillissement, à la précarité et au maintien à domicile et commencé à imaginer des pistes d'amélioration.

Les Forges a aussi participé avec les Petits Frères des Pauvres au projet "Regarde-moi" qui a pour objectif de rendre visibles les invisibles, mettre en lumière, celles et ceux qui, notamment pour des raisons de vieillesse, subissent une forme d'exclusion (photo ci-contre).



ACTUS 2019...

Groupe "médecine de proximité", réflexion sur la création d'une plateforme régionale de médiation en santé :

Il s'agit d'un groupe de travail autour de la médecine de proximité avec l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux), Médecins du Monde, le SAMU SOCIAL, l'ASAMLA (interprétariat) et Les Forges Médiation.

Ce groupe réfléchit à comment améliorer l'accès à la médecine de ville.

Des rencontres régulières ont eu lieu en 2019.

Après avoir obtenu la création d'une plateforme d'interprétation physique ou téléphonique, dans le cadre de rendez-vous médicaux, le groupe s'est notamment penché sur la question de la médiation en santé et de son déploiement dans les politiques locales.

Plusieurs initiatives existent, pour autant il semble essentiel de s'accorder à une approche commune de la médiation en santé.

Une réflexion s'est engagée sur la création d'une plateforme régionale de médiation en santé qui permettrait d'organiser à l'échelle régionale des rencontres entre médiateurs, des formations et la mise en place d'une stratégie commune sur le sujet.

Poursuite du transfert d'activité avec Médecins Du Monde, sur la mission bidonville:

Tuilage de septembre à décembre 2019

Les Forges médiation ont intégré le Programme National de Médiation en Santé (PNMS) en 2016 au sein duquel Médecins Du Monde était déjà engagé depuis sa création en 2011.

Un rapprochement s'est opéré sur la base d'une méthodologie d'intervention semblable. Les prémices d'un transfert des actions de médiations en santé MdM vers les Forges ont été posés dès janvier 2017.

Un travail commun s'est engagé pour un transfert exclusivement sur les terrains d'insertion (bidonvilles de Rezé transformé en terrain d'insertion) dans un 1er temps. Puis dans un second temps l'engagement d'une réflexion pour un transfert de l'action de médiation en santé sur d'autres bidonvilles.

Ce 1er transfert effectif s'est mis en place en septembre 2017.

En 2019, nous avons continué notre réflexion engagée avec Médecins Du Monde, notamment sur leur action menée sur les bidonvilles, afin d'effectuer ce transfert d'activité.

De septembre 2019 à décembre 2019, nous avons donc organisé un tuilage entre Médecins Du Monde et Les Forges Médiation. Un médiateur a été recruté spécifiquement pour reprendre cette activité de médiation en santé sur les bidonvilles métropolitains.

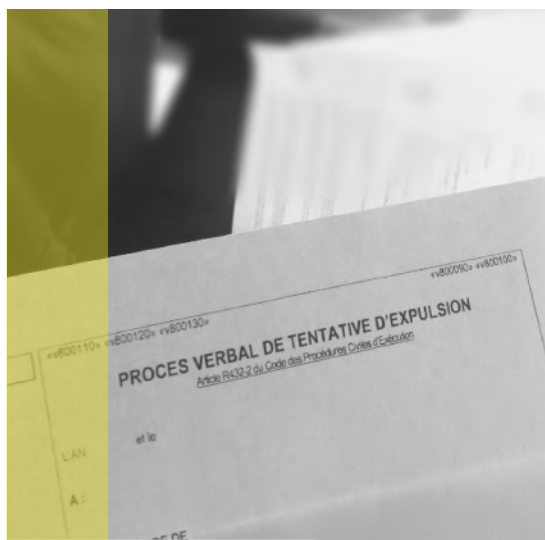
Ce temps de tuilage était indispensable afin d'assurer une continuité dans les suivis et permettre aux familles et aux partenaires de comprendre les changements et ainsi faciliter la reprise de cette activité par Les Forges.

Des sorties communes ont eu lieu sur le dernier trimestre 2019, afin de comprendre le contexte d'intervention, l'historique des démarches, l'articulation des acteurs mais surtout pour créer ce lien de confiance, nécessaire à la mise en oeuvre de la médiation.

Du fait que les Forges Médiation intervient depuis 2016 en médiation en santé, l'association a pu développer des compétences professionnelles bien ancrées. Aussi, les modalités de transfert ont porté essentiellement sur le lien avec les familles et les partenaires plus spécifiques aux bidonvilles.

Les premières interventions ont été priorisées sur les situations les plus complexes suivies jusqu'alors par Médecins du Monde mais également en appui ponctuel technique aux bénévoles notamment du collectif nantais Romeurope : aide à la prise de recul, conseil, accompagnement ponctuel, mais également aux professionnels de santé, pour notamment apporter un éclairage sur les conditions de vie des habitants des bidonvilles.





MERCI !

Encore en 2019, le projet MédiaLoc a été soutenu par la Fondation Abbé Pierre.

Ce soutien a permis de mieux communiquer, d'ouvrir le service à des locataires en difficultés

et d'approfondir les accompagnements sur des sujets transversaux au logement (santé, emploi,...)



LA MEDIATION LOCATIVE

Le service MédiaLoc est une plateforme de résolution de conflits à destination des bailleurs et des locataires rencontrant des difficultés relationnelles.

L'objectif général de l'action est de **réduire le nombre d'expulsion locative** en retissant un lien entre le bailleur et le locataire ainsi qu'en créant une dynamique autour de la situation du locataire pour améliorer sa situation de façon pérenne.

En 2019

Maintien du dispositif de veille sociale

Si dans plus de 80% des cas, la reprise du lien est effective à la fin de la mission du médiateur, nous avons pu constater un "décrochage" au bout de quelques mois de la part de certains locataires.

Nous avons également constaté que l'absence de mesures sociales (locataire non-éligible) ou simplement la durée de mise en place de ces mesures visant à maintenir le locataire dans son logement pouvaient être un facteur de démobilisation important.

Nous avons donc décidé en 2018 d'expérimenter la mise en place d'une Veille Sociale Renforcée (VSR).

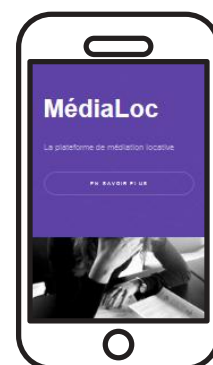
En 2019, cette mesure transitoire a permis de maintenir un lien particulier avec 4 locataires en difficultés.

Les rencontres régulières, les points sur l'avancée des démarches a considérablement réduit les risques de démobilisation et maintenu un lien fort avec le bailleur.

REFONTE DU SITE INTERNET

En 2019, nous avons "refondu" le site internet www.medialoc.fr afin de le rendre plus visible, plus compréhensible et surtout accessible aux smartphones!

Visitez-le !



Nos actions sont financées par :



Région
PAYS
de la
LOIRE

FONDATION
DE
FRANCE



saint-herblain

Conférence des financeurs

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE
DES PERSONNES ÂGÉES EN LOIRE-ATLANTIQUE



Pour nous contacter :



les forges
médiation sociale

68 rue de la Haluchère

44300 NANTES

09 72 31 44 09

contact@lesforgesmediation.fr